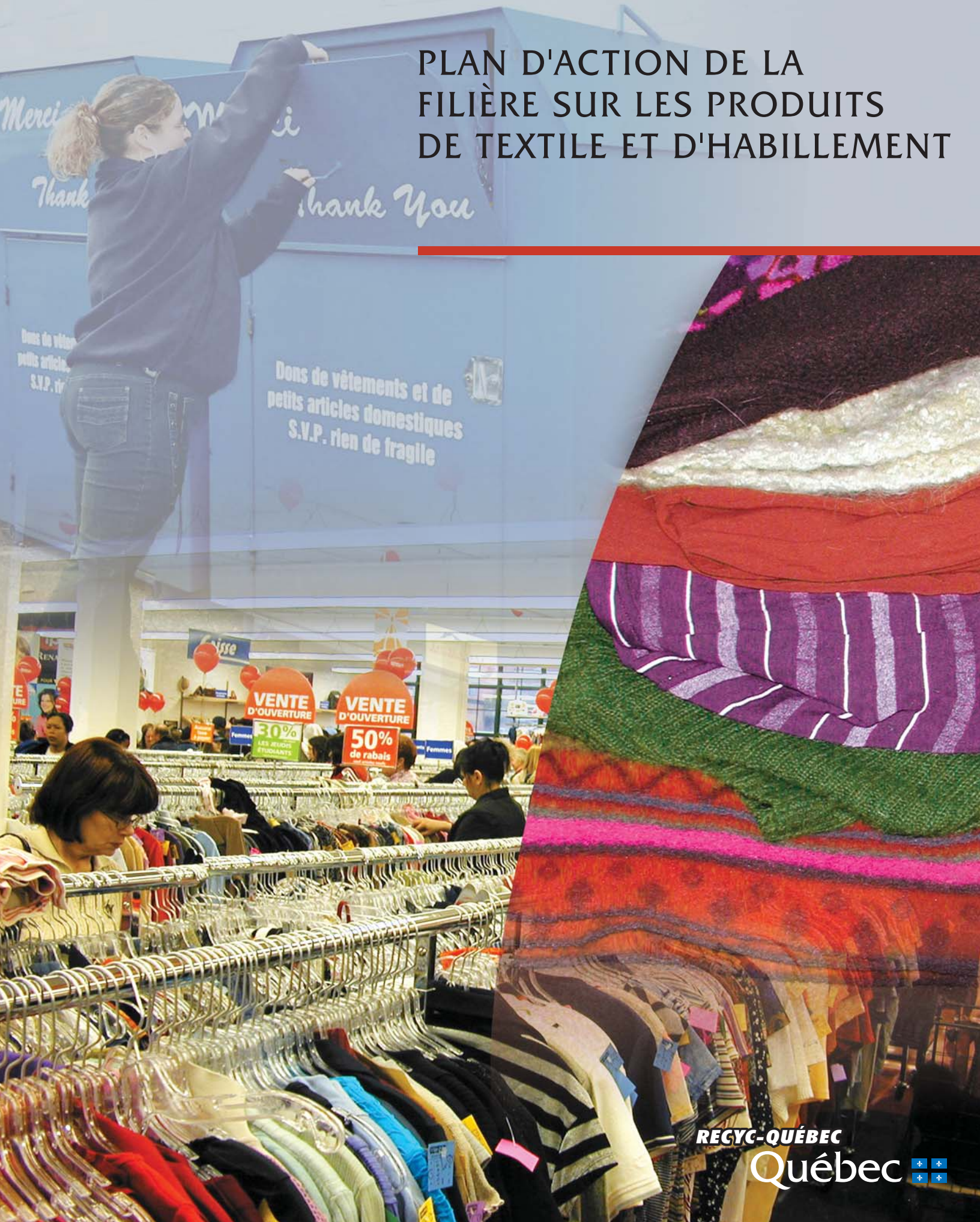


PLAN D'ACTION DE LA FILIÈRE SUR LES PRODUITS DE TEXTILE ET D'HABILLEMENT



Dons de vêtements et de
petits articles domestiques
S.V.P. rien de fragile

VENTE
D'OUVERTURE
30%
LES JEUNES
ÉTUDIANTS

VENTE
D'OUVERTURE
50%
de rabais

RECYC-QUÉBEC

Québec



Table des matières

I. Introduction.....	2
II. Mission et rôle de la filière.....	2
III. Faits saillants de l'industrie des textiles au Québec.....	3
IV. Profil de l'industrie de la mise en valeur des textiles et de l'habillement	3
V. Mise en valeur des textiles dans le secteur municipal	6
VI. Mise en valeur des textiles dans le secteur ICI.....	9
VII. Bilan québécois de la mise en valeur des textiles	10
VIII. Défis à relever dans la perspective des 3RV	12
IX. Pistes d'actions à privilégier.....	13
X. Actions prioritaires retenues par la filière pour la période 2006-2008.....	14
XI. Conclusion	15
XII. Références.....	15
XIII. Annexe : liste des membres de la filière (septembre 2006).....	16

La filière peut mener des recherches et des études avec ses partenaires pour appuyer sa mission ainsi que recommander des actions ou apporter son expertise aux instances municipales et gouvernementales.

De son côté, le rôle de RECYC-QUÉBEC, outre sa participation à titre de membre et de coprésident de la filière, est d'en assurer le suivi administratif et la coordination des activités déterminées par ses membres.

III. Faits saillants de l'industrie des textiles au Québec

- L'industrie de l'habillement au Québec constitue le troisième employeur manufacturier en importance, après les secteurs de l'alimentation et de la fabrication de matériel de transport.
- La majorité des industries canadiennes de l'habillement, incluant la chaussure, se retrouvent au Québec. Montréal est le troisième centre de production vestimentaire en importance à l'échelle nord-américaine, après Los Angeles et New York.
- De plus en plus de textiles et de vêtements sont importés, dont plus du quart proviennent de la Chine.
- La période de 1990 à nos jours a été marquée par une croissance de l'usage des textiles synthétiques par rapport aux textiles de fibres naturelles.
- Les prix à la baisse expliquent une hausse de l'ordre de 17 % de la quantité de vêtements consommés au cours des dernières années (en poids) et ceci malgré la densité plus basse des tissus synthétiques par rapport aux fibres naturelles ainsi que la baisse du pourcentage du revenu des ménages consacré aux dépenses d'habillement.²

IV. Profil de l'industrie de la mise en valeur des textiles et de l'habillement

Définition

Malgré la distinction importante entre les produits de « textiles »³ et les produits « d'habillement »⁴, ce plan d'action se limitera par souci de simplicité, à n'utiliser que l'expression « textiles » comprenant les vêtements, la literie, les textiles de maison, les rideaux et les textiles utilisés dans les institutions, les commerces et les industries.

Or, le niveau de connaissance à propos d'autres matières telles que les tapis, les textiles de recouvrement, les matelas, les géotextiles, les textiles industriels et les textiles d'usages spécialisés ne permet pas pour le moment de poser un diagnostic précis sur leur potentiel de récupération.

Enfin, certaines matières, bien qu'elles soient constituées de textiles, comme les tapis, ont des problématiques de récupération particulières qui relèvent plutôt du domaine de la construction,

² Chamard & associées, 2006.

³ Les « textiles » sont des produits sous forme de bobines de fil ou de rouleaux de tissu destinés à des applications diverses dont la confection de vêtements, la production de chaussures et de bagages, la fabrication de papier, de matériel de transport, de meubles et de fournitures médicales (MDER, oct. 2003).

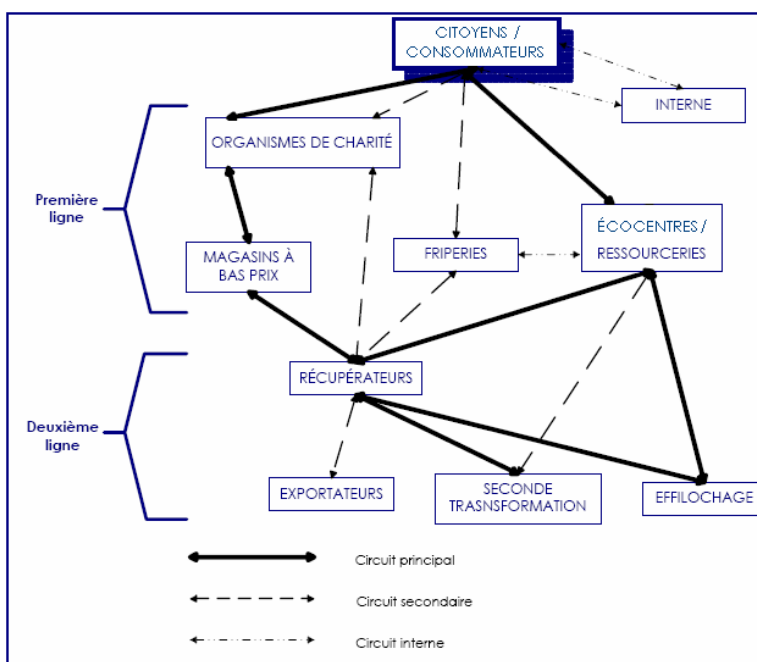
⁴ Ce secteur est composé de plusieurs segments industriels, soit les vêtements pour hommes, femmes et enfants, les chandails, les vêtements professionnels, les gants, bas et chaussettes, les articles en fourrure, la lingerie, les vêtements de base, les vêtements de plage et les accessoires (MDER, déc. 2003).

de la rénovation et de la démolition (CRD). Ce secteur possède d'ailleurs un objectif de récupération spécifique dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

Acteurs présents dans le domaine de la mise en valeur des textiles

Depuis ses débuts, la récupération des textiles poursuit un objectif social plutôt qu'environnemental. Aujourd'hui encore, la plupart des organismes qui œuvrent dans la récupération des textiles sont à but non lucratif et veulent aider les plus démunis en leur procurant des vêtements à prix modique. Plusieurs organismes, comme les ressourceries et les centres de travail adapté, permettent aussi le retour sur le marché du travail à des personnes aux prises avec des difficultés d'intégration sociale.

Figure 1 : **Schéma des acteurs de la mise en valeur des textiles au Québec**
(Chamard & associés, 2006)



Le *Répertoire québécois des récupérateurs, recycleurs et valorisateurs* de RECYC-QUÉBEC dénombre quelque 75 récupérateurs qui acceptent des textiles. Également, il s'y retrouve une douzaine d'entreprises qui effectuent des activités de recyclage. Ce répertoire ne tient toutefois pas compte des nombreuses friperies, comptoirs familiaux et bazars de paroisse. Enfin, aucun établissement ne fait de valorisation énergétique ou de compostage avec des textiles récupérés.

Les marchés actuels de mise en valeur des textiles et de l'habillement

Comme la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* introduit les objectifs de mise en valeur sous l'angle des 3RV, voici comment se présente le portrait pour les textiles.

Réduction

Du point de vue de la consommation de biens de textile, la réduction à la source est une activité peu répandue qui s'oppose au courant général de surconsommation. Cependant, dans une logique d'optimisation des procédés et de réduction des coûts de fabrication, le secteur

manufacturier cherche à minimiser ses pertes de matières premières, car celles-ci occasionnent des pertes de revenu – il s'agit d'une forme de réduction à la source.

Réemploi

Qu'il soit de nature humanitaire ou commerciale, le principal marché pour les textiles demeure le réemploi (autant local qu'international). Cependant, le réemploi concerne surtout les vêtements et les textiles de maison qui sont de qualité suffisante pour permettre la revente. En cas de stocks invendus, l'exportation, le recyclage et l'élimination s'avèrent les choix possibles.

Revente locale

La majorité des établissements dédiés au réemploi de vêtements et d'autres articles revendent localement leurs marchandises. Leur approvisionnement provient également de la même région. Ces organismes peuvent encore se développer au Québec, particulièrement dans les régions éloignées des centres urbains. En 2006, le nombre d'établissements réalisant des activités de réemploi au Québec est évalué à environ 500⁵.

Notons que la région de Toronto exerce un attrait auprès de certains récupérateurs du Québec pour les résidus textiles en raison de la concentration de centres de tri et du développement des marchés d'exportation. Certains magasins à bas prix du Québec y acheminent d'ailleurs leurs textiles.

Revente internationale

En 2004, les articles de friperie représentaient près de 45 % des exportations de textiles usagés au Canada tandis que les chiffons, les ficelles et les matières textiles représentaient environ 55 %. Les articles de friperie sont exportés en majorité, par ordre d'importance, vers la Tunisie, l'Inde, les États-Unis, le Ghana, la République de Cuba, le Pakistan, le Togo et la Turquie. Comme c'est le cas pour l'Europe, l'exportation québécoise de fripes s'essouffle. Plusieurs des pays preneurs montrent des signes de saturation : une diminution globale de la demande et une baisse des prix de vente se font mondialement sentir. Enfin, le nombre d'exportateurs de fripes au Québec (courtiers) n'est pas connu.

Recyclage

Les plus importants recycleurs parmi la douzaine établis au Québec sont localisés dans la grande région de Montréal. Ces entreprises font notamment du chiffon, du feutre ou d'autres produits de textiles non tissés. Leur approvisionnement provient autant du Québec que de l'extérieur de la province. En plus de l'approvisionnement principal en rejets industriels (dit postindustriel), certains recycleurs acceptent de recevoir des vêtements usagés (dit postconsommation), mais sous des conditions de quantité et de qualité (tri) satisfaisantes. Plusieurs récupérateurs de première ligne (voir figure 1) méconnaissent cette opportunité de marché. Celle-ci se révèle toutefois une alternative parfois plus coûteuse pour les stocks invendus de textiles alors que les prix sont relativement bas pour l'élimination.

Valorisation

Bien que des possibilités techniques de valorisation énergétique existent, cette pratique n'est pas courante. La valorisation énergétique ou par compostage, faute de débouchés viables, ne s'avère pas une voie prometteuse au Québec actuellement.

⁵ Chamard & associés, 2006.

Élimination

Malgré les avenues existantes de mise en valeur, des quantités considérables de textiles sont encore éliminées par incinération ou par enfouissement – des modes de gestion qui devraient être changés au profit des 3RV pour des raisons économiques, sociales et environnementales.

V. Mise en valeur des textiles dans le secteur municipal

État de la situation

La récupération des vêtements et des textiles de maison a connu au Québec un développement différent des autres filières en étant une pratique d'entraide depuis plusieurs décennies plutôt que de conservation des ressources. Un réseau de réemploi s'est installé pour répondre à des fins charitables, gravitant autour d'églises et d'organismes de bienfaisance. Ainsi, les citoyens sont déjà sensibles au fait que les vêtements usagés peuvent servir de nouveau à d'autres personnes. Or, environ 15 % des vêtements jugés obsolètes, mais encore récupérables, seraient tout de même mis au rebut par les citoyens.

Le réemploi est une activité à plusieurs volets : activité commerciale, mission d'entraide et protection des ressources.

Dans le secteur du réemploi de textiles, une place prépondérante est occupée en première ligne par l'économie sociale. Les magasins à bas prix et les ressourceries obtiennent habituellement les vêtements par des dons provenant des consommateurs. Les entreprises d'économie sociale couvrent tant les marchés ruraux que les marchés urbains, tandis que les entreprises privées se concentrent surtout dans les marchés urbains.

L'approvisionnement en vêtements usagés s'effectue généralement de trois façons : la collecte aux citoyens qui le demandent (telle que l'Armée du Salut), la collecte dans les cloches de récupération (telle que les ressourceries) ou la collecte à la suite d'une sollicitation téléphonique (telle que l'Entraide diabétique). La technique la plus populaire est l'apport volontaire par cloches de récupération. Cependant, les grandes quantités de textiles récupérés par ces méthodes génèrent des volumes importants de stock invendus, et parfois difficilement recyclables, à cause du manque d'homogénéité de ces textiles et/ou d'une quantité insuffisante pour les recycleurs. À l'opposé, de petites friperies privées peuvent se permettre de gérer à la source la quantité et la qualité des matières désirées.

27 kg de textiles sont consommés en moyenne par personne au Québec en une année.

Au Québec, la consommation annuelle de vêtements est évaluée en 2004 à 17 kg par personne et à 10 kg pour les textiles de maison, soit un total de 27 kg par personne. Selon cette évaluation, l'ensemble des ménages du Québec se seraient départis de près de 180 000 tonnes de textiles en une année.

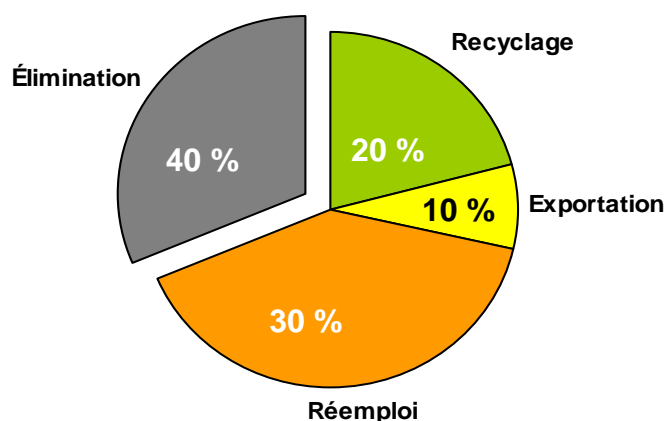
La situation est particulière en ce qui concerne les textiles de maison. Généralement, les textiles de maison servent, en deuxième usage, de guenilles, de torchons, de pièces de recouvrement de meubles, etc. Ces textiles de maison sont habituellement mis au rebut par le citoyen et éliminés parce qu'ils deviennent souillés et sont difficilement réemployables ou recyclables. Ainsi, environ 80 % des textiles de maison seraient mis au rebut.

Tableau 1 : Vêtements et textiles de maison mis en valeur au Québec en 2004.

(Chamard & associés, 2006)

Vêtements et textiles de maison	Total (tonnes)
Quantité consommée par les ménages	200 000
<i>Moins</i> — Quantité perdue due à l'usage et à l'entretien (estimée à 10 %)	(20 000)
Quantité rebutée par les ménages (destinée à la récupération ou aux déchets)	180 000
<i>Moins</i> — Quantité mise aux déchets par les ménages	(70 000)
Quantité destinée au réemploi et au recyclage	110 000
<i>Moins</i> — Quantité mise aux déchets par les organismes de 1 ^{ère} ligne	(45 000)
Quantité mise en valeur	65 000
Taux de mise en valeur (65 000 / 180 000)	36 %

Les résultats indiquent que les ménages québécois récupèrent de multiples façons les vêtements et les textiles de maison (guenilles, réemploi par une autre personne de la famille, dons à des organismes de bienfaisance, réseau de la récupération, etc.). Environ 110 000 tonnes de textiles sont récupérées et environ 70 000 tonnes sont destinées à l'élimination.

Figure 2 : Destination des vêtements et des textiles de maison récupérés en 2004

Au moins **36%** des textiles du secteur municipal seraient récupérés.

Les récupérateurs de 1^{re} ligne (en contact direct avec le consommateur) et de 2^e ligne (recyclage et exportation) éliminent environ 45 000 tonnes (40 %) de textiles. Les textiles acheminés pour le réemploi ou le recyclage ne sont pas tous réemployés ou recyclés. Une certaine partie de ceux-ci se retrouve sous forme de rejets qui sont acheminés à l'élimination. En bout de course, le taux de récupération des vêtements et des textiles de maison (secteur municipal) serait de **36 %**. Si la quantité de textiles non récupérables était mieux connue, cela ferait en sorte de faire augmenter ce taux de récupération.⁶

Constats de la situation pour le secteur municipal

Sur la base des observations faites sur le bilan quantitatif de mise en valeur des textiles, les sept constats suivants sont dégagés pour le secteur municipal :

La bonne sensibilisation des citoyens et la mauvaise perception des consommateurs

- La population est de plus en plus sensible à l'importance de récupérer les textiles surtout pour des fins humanitaires ou d'entraide. C'est justement cette perception qui constitue un frein à l'expansion des activités de revente puisque les consommateurs conçoivent en général que ce sont des produits de moins bonne qualité réservés aux citoyens moins bien nantis.

La popularité du réemploi

- Le réemploi est la principale voie de mise en valeur des textiles dans le secteur municipal : l'apport volontaire, notamment par cloche de récupération, est la méthode de collecte la plus courante.

La prépondérance de l'économie sociale

- Les entreprises d'économie sociale, ayant une mission d'insertion au travail, occupent une place prépondérante dans l'industrie de la mise en valeur des textiles.
- Certaines montrent des signes de sous-financement.

L'abondance de vêtements usagés pour la revente et la surabondance de surplus invendus

- La plupart des entreprises s'approvisionnent localement et les quantités de textiles disponibles sont assez importantes. En recherchant les vêtements de bonne qualité, cela crée une surabondance de textiles de moins bonne qualité non vendus et/ou non vendables.

Des rejets de textiles encore réemployables ou recyclables

- Les ménages rejettent encore des vêtements et en plus faible proportion des textiles de maison qui sont susceptibles d'avoir un potentiel de récupération.
- Même après avoir circulé dans le réseau de la mise en valeur des textiles, une portion de 40 % des textiles prend le chemin de l'élimination : il s'agit parfois de la solution la plus accessible en tenant compte des coûts de transport et des exigences de conditionnement des recycleurs.

Des difficultés d'écoulement des surplus

- Plusieurs organismes de charité, des friperies et même des ressourceries connaissent mal les recycleurs et les entreprises de seconde transformation susceptibles d'accepter les stocks de textiles invendus.

⁶ La *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* suggère une méthode de calcul pour établir les taux de récupération (ou de mise en valeur) :

$$\frac{\text{(Quantités récupérées)}}{\text{[(Quantités récupérées) + (Quantités éliminées) - (Quantités non récupérables)]}}$$

- Puisque les coûts de transport sont élevés, les récupérateurs éloignés des recycleurs et des exportateurs doivent déboursier davantage pour écouler leurs surplus de textiles invendus. La marge de profit est alors réduite.
- En plus, la marge de profit dégagée par les récupérateurs pour la revente des vêtements usagés n'est actuellement pas suffisante pour des investissements dans la recherche et le développement de nouveaux marchés (éco-design, recyclage, etc.) pour les stocks invendus.

Des efforts supplémentaires à déployer dans les municipalités

- Dans les plans de gestion de matières résiduelles municipaux, les actions spécifiques à la récupération des textiles se limitent généralement à reconnaître le rôle des organismes en place et à communiquer aux citoyens des informations utiles à la récupération des textiles.

VI. Mise en valeur des textiles dans le secteur ICI

État de la situation

La connaissance des activités de récupération des textiles provenant du secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI) est relativement faible. Il n'existe pas à ce jour de source fiable de données quantitatives sur la génération et la récupération des textiles pour ce secteur.

**75 % des textiles
du secteur ICI
seraient
récupérés.**

Commerces et institutions

Les hôtels et les hôpitaux comptent parmi les acteurs les plus importants des milieux institutionnel et commercial. Annuellement, quelque 600 tonnes de textiles seraient actuellement éliminés et pourraient être récupérés (Chamard & associés). Il semble que ces établissements méconnaissent les possibilités de récupération qui existent pour eux. Le taux de récupération spécifique pour les milieux commercial et institutionnel n'est pas connu.

Industries

Les textiles postindustriels sont très recherchés pour leur homogénéité et leur qualité supérieure. Vu l'exode de l'industrie manufacturière vers l'Asie, le phénomène de rareté fait augmenter la valeur des textiles postindustriels sur le marché québécois de la récupération et du recyclage. Les quantités de textiles éliminés qui proviennent des industries ne sont pas précisément connues. Toutefois, les membres de la filière estiment que le taux de récupération des textiles postindustriels avoisine les 90 %.

Selon les informations disponibles, le taux de récupération global pour le secteur ICI serait de **75 %**.

Constats de la situation pour le secteur ICI

Déoulant des connaissances disponibles pour ce secteur, les cinq constats suivants sont formulés.

- Il existe une méconnaissance des acteurs et du système de récupération pour le secteur ICI. Les quantités récupérées et éliminées de textiles postindustriels sont encore imprécises.
- Les entreprises de moins grande envergure qui génèrent des résidus de textiles ne sont pas familières avec les différentes opportunités de récupération.
- Les établissements hospitaliers et hôteliers connaissent peu les débouchés de récupération pour leurs textiles.
- Le transfert vers l'Asie de l'industrie manufacturière provoque une rareté croissante des textiles postindustriels pour les recycleurs québécois.
- Les textiles provenant du secteur ICI seraient déjà récupérés à 75 %.

VII. Bilan québécois de la mise en valeur des textiles

En se basant sur les quantités consommées dans tous les secteurs, il se génère plus de 200 000 tonnes de textiles au Québec. De cette quantité, **40 %** (80 000 tonnes) sont récupérées par l'industrie de la mise en valeur des textiles. Cette estimation comprend autant le réemploi local, international (exportation) que le recyclage. Les données de récupération proviennent d'entrevues ⁷ avec des membres de la filière sur les produits de textile et d'habillement et, en partie, du *Bilan 2004 de la gestion des matières résiduelles au Québec* produit par RECYC-QUÉBEC.

Tableau 2 : Récupération des textiles au Québec (Chamard & associés, 2006)

Secteur	Récupération*	Élimination	Total	Taux de récupération	Objectif de la Politique québécoise
	Tonnes			(%)	(%)
Municipal	65 000	115 000	180 000	36 %	50 %
ICI	15 000	5 000	20 000	75 %	70 %
Total	80 000	120 000	200 000	40 %	---

* La récupération comprend le réemploi, l'exportation et le recyclage.

- Dans le secteur municipal, les ménages génèrent environ 180 000 tonnes de textiles et environ 115 000 tonnes sont éliminées soit directement par les ménages, soit par les organismes de collecte, de récupération ou de recyclage. Le taux de récupération du secteur municipal est de **36 %** alors que l'objectif de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* est de 50 %. Ce taux serait plus élevé si les textiles non récupérables étaient connus et comptabilisés.

⁷ Chamard & associés, 2006

- Dans le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI), le taux de récupération est de **75 %**.
- Le taux de récupération des textiles atteint **40 %** en combinant les secteurs municipal et ICI.
- De façon générale, il se récupère pour le réemploi des vêtements de bonne qualité qui répondent aux besoins des revendeurs du Québec et de leurs clientèles. Cependant, des quantités importantes de textiles ne sont toujours pas mises en valeur par le recyclage faute de marché géographiquement et financièrement accessible.

Aspects positifs et négatifs de la mise en valeur des textiles au Québec

Aspects positifs

- Participation importante de la population à la récupération des textiles
- Bonne qualité et quantité de textiles récupérés pour le réemploi
- Présence partout au Québec de récupérateurs de 1^{re} ligne (organismes de bienfaisance, ressourceries, etc.)
- Existence de financement pour les entreprises d'économie sociale
- Mise en œuvre des plans de gestion de matières résiduelles (PGMR) introduisant généralement des objectifs et des mesures pour la mise en valeur des textiles

Aspects à améliorer

- Durée de vie réduite des textiles (effets de mode, solidité, etc.)
- Engouement timide des consommateurs pour l'achat de textiles issus du réemploi
- Culture de partage d'expertise et de ressources à développer par les différents acteurs
- Difficulté grandissante pour les récupérateurs à s'approvisionner en textiles postindustriels
- Saturation des marchés d'exportation pour la revente de vêtements pour le réemploi
- Faible coût de l'élimination ne favorisant pas la récupération des matières résiduelles
- Accumulation de surplus de textiles ayant actuellement peu de potentiel de mise en valeur
- Sous-financement des organismes de première ligne
- Activités de récupération moins bien organisées hors des centres urbains
- Peu de reconnaissance en général, par les pouvoirs publics, des retombées positives des activités réalisées par les organismes de récupération

VIII. Défis à relever dans la perspective des 3RV

Puisque la mise en valeur des textiles englobe autant la réduction à la source, le réemploi, le recyclage que la valorisation, des défis sont identifiés sur la base des constats établis dans les secteurs municipal et ICI.

Réduction à la source

Relevant davantage des pratiques de consommation responsable des textiles, une campagne de sensibilisation à l'achat de produits durables, réemployés ou à contenu recyclé contribuerait à la réduction à la source. Les activités d'information et de sensibilisation des citoyens/consommateurs semblent être la voie à privilégier. Sur le plan de la fabrication des textiles, l'évaluation des possibilités de réduction à la source nécessiterait un développement des connaissances sur les pratiques industrielles d'optimisation des procédés pour éviter les rejets, par exemple.

Réemploi

En plus du traditionnel réemploi, une nouvelle tendance a vu le jour depuis les dix dernières années au Québec, soit l'utilisation des vêtements usagés pour le design de mode. Plusieurs jeunes entrepreneurs—créateurs de mode utilisent maintenant des textiles récupérés pour créer des collections attrayantes. Cette démarche d'éco-design procure une image positive et dynamique au réemploi qui est trop souvent associé à des produits bas de gamme destinés à une clientèle moins bien nantie.

Recyclage

La recherche et le développement s'avèrent fondamentaux pour développer le recyclage des textiles qui ne sont pas destinés au réemploi.

Les organismes de première ligne ne connaissent pas suffisamment les exigences de tri et de livraison des organismes de deuxième ligne. Pour leur part, les organismes de deuxième ligne font face à des débouchés limités ou faisant obstacle aux textiles recyclés. Ainsi, la réglementation québécoise actuelle, sous le couvert de normes de salubrité, empêche l'usage de textiles recyclés pour des fins de rembourrage. Dans certains cas, cette dernière interdiction semble inappropriée pour des textiles recyclés car ceux-ci subissent des transformations successives pour générer de nouvelles fibres de textiles équivalentes à un produit neuf.

La rareté croissante des résidus postindustriels oblige aussi les recycleurs à importer des résidus de textiles ou à accepter, sous certaines conditions de qualité de tri et de quantité, des résidus de textiles postconsommation. Le développement de cette avenue favoriserait les récupérateurs de première et de deuxième ligne.

Valorisation

Il vaudrait la peine d'évaluer ultimement le potentiel de la valorisation énergétique ou par compostage. La recherche et le développement pour trouver d'autres débouchés de recyclage sont toutefois prioritaires avant d'aborder la valorisation à grande échelle.

IX. Pistes d'actions à privilégier

Sur la base des différents constats et défis à relever, les actions suivantes sont recommandées pour les secteurs municipal et ICI afin de dynamiser le fonctionnement actuel de la mise en valeur des textiles au Québec. Les priorités identifiées par la filière sur les produits de textile et d'habillement sont reprises et précisées dans un tableau synthèse à la page suivante.

Information, sensibilisation et développement de connaissances

- Diffuser de l'information à propos des marchés existants aux différents acteurs ;
- Échanger de l'information entre les différents acteurs du réseau notamment entre les organismes de 1^{re} et de 2^e ligne pour faciliter l'écoulement des stocks invendus ;
- Réaliser une campagne d'information et de sensibilisation pour les citoyens orientée sur les perceptions positives entourant la récupération des textiles et l'achat de textiles issus du réemploi ;
- Établir un portrait plus précis quant à l'usage et aux rejets de textiles du secteur ICI.

Coordination

- Maintenir et consolider la filière sur les produits de textile et d'habillement coordonnée par RECYC-QUÉBEC ;
- Solliciter une participation accrue des fabricants, manufacturiers et importateurs de textiles dans la recherche de débouchés pour les textiles récupérés ;
- Favoriser l'implication des pouvoirs publics pour appuyer les organismes de 1^{re} ligne ;
- Concerter les organismes de 1^{re} ligne autour de solutions efficaces quant à la collecte des textiles et de divers articles ménagers, au traitement des stocks invendus et à la réduction des coûts de transport ;
- Entreprendre des contacts avec les réseaux de la santé et de l'hôtellerie pour identifier des débouchés de récupération pour leurs rejets de textiles.

Financement

- Trouver de nouvelles sources de financement pour les organismes de 1^{re} ligne tenant compte des retombées positives qu'ils apportent sur les plans économique, social et environnemental ;
- Élaborer une formule de financement des services de collecte et de tri incluant notamment la couverture des frais de transport des textiles en provenance des régions plus éloignées vers les récupérateurs.

Stimulation de l'offre et développement de nouveaux marchés de mise en valeur

- Soutenir l'innovation et l'apport de valeur ajoutée aux textiles réemployés notamment par l'entremise de l'éco-design ;
- Investir dans le développement de nouvelles avenues de mise en valeur des surplus de textiles invendus, en accord avec le principe des 3RV ;
- Améliorer l'image des commerces de réemploi et la présentation des produits mis en vente ;
- Développer une approche de commercialisation plus audacieuse (ex. marketing, gamme de produits, ventes/débarras des municipalités, etc.).

X. Actions prioritaires retenues par la filière pour la période 2006-2008

Actions	Moyens utilisés / Résultats attendus	Membres interpellés
Information, sensibilisation et développement de connaissances		
1) Communiquer aux membres de la filière les nouvelles informations dans le but de faciliter le réseautage et les contacts.	<ul style="list-style-type: none"> - Partager de l'information sur l'actualité de la mise en valeur des textiles au Québec par l'échange de courriels périodiques et par la participation aux réunions de la filière. - Obtenir de l'information sur les autres groupes qui discutent de la mise en valeur des textiles (<i>SMART, Goodwill, Groupe textile, etc.</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble des membres de la filière
2) Valoriser la récupération et l'achat de biens réemployés, principalement les vêtements.	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer une campagne de sensibilisation adressée aux consommateurs pour augmenter l'achat de biens issus du réemploi en donnant une image positive à ce geste. <i>La recherche de partenaires financiers est en cours;</i> - Échanger sur les techniques de ventes et de marketing innovatrices pour les revendeurs de textiles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau des ressourceries du Québec en collaboration avec différents partenaires.
Coordination		
3) Choisir un mode de fonctionnement plus structuré pour les travaux de la filière textile.	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter les mécanismes d'action des autres filières et tables de concertation coordonnées par RECYC-QUÉBEC pour bonifier le fonctionnement de la filière textile. - Proposer des règles de fonctionnement et d'acceptation de nouveaux membres. 	<ul style="list-style-type: none"> • RECYC-QUÉBEC
4) Solliciter la participation à la filière de représentants de l'industrie : fabricants, importateurs, détaillants, etc. (associations et groupes sectoriels).	<ul style="list-style-type: none"> - Suggérer l'ajout de participants à la filière pour accroître la représentativité des différents acteurs. - Identifier et répertorier les principaux producteurs et importateurs de textiles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble des membres de la filière • Chantier de l'économie sociale
5) Approcher des établissements du milieu de la santé et de l'hôtellerie pour les informer des possibilités de récupération de leurs résidus de textiles.	Communiquer avec l'Association des hôteliers du Québec et l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux du Québec ainsi qu'avec les buanderies industrielles afin de valider les perspectives de marché de leurs textiles.	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau des ressourceries du Québec • RECYC-QUÉBEC
6) Revoir la collecte des vêtements pour instaurer un système équitable tenant compte des emplacements, du transport et de la redistribution des vêtements pour la revente.	Réunir les membres concernés par la récupération des textiles pour identifier une solution afin d'optimiser les opérations de collecte à l'avantage de tous. La formation d'un groupe de travail est envisagée.	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau des ressourceries du Québec • Union des municipalités du Québec • Fédération québécoise des municipalités • Village des valeurs et ses récupérateurs • Ville de Montréal • Certex • Compagnie internationale de recyclage des textiles inc. • RECYC-QUÉBEC
Financement		
7) Élaborer une stratégie de financement des activités de collecte des textiles et d'autres articles ménagers en s'appuyant sur les exemples existants de collaboration et de partenariat.	<ul style="list-style-type: none"> - Rassembler l'information sur les initiatives municipales, publique/privée, de responsabilisation des producteurs et de comparaison coûts/bénéfices des opérations de collecte et de mise en valeur des textiles. La formation d'un groupe de travail est envisagée. - Solliciter la participation financière d'entreprises ciblées (manufacturiers, détaillants, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Chantier de l'économie sociale • Réseau des ressourceries du Québec • Union des municipalités du Québec • Fédération québécoise des municipalités • Fondation québécoise de la déficience intellectuelle • Compagnie internationale de recyclage des textiles inc. • RECYC-QUÉBEC
Stimulation de l'offre et développement de nouveaux marchés de mise en valeur		
8) Trouver et promouvoir de nouveaux marchés de mise en valeur pour les résidus textiles (restauration, réparation, éco-design, recyclage, etc.)	Compléter le diagnostic technologique réalisé sur le recyclage des textiles. Cette étude menée par le CRIQ devrait procurer des réponses quant à l'intérêt d'utiliser des textiles recyclés à des fins de rembourrage et pour d'autres applications.	<ul style="list-style-type: none"> • Sous-comité formé pour le dossier du rembourrage. • RECYC-QUÉBEC

XI. Conclusion

La mise en valeur des textiles au Québec doit pouvoir reposer davantage sur le principe des 3RV, mettre l'accent sur le réemploi comme geste environnemental, développer et faire connaître les activités de recyclage des résidus textiles auprès des acteurs de la filière et de la population. Le secteur de la récupération des textiles est dynamique et les acteurs sont présents à différents niveaux d'implication dans toutes les régions du Québec.

Les problématiques de récupération des textiles identifiées au Québec sont sensiblement les mêmes que celles vécues dans d'autres provinces canadiennes et dans d'autres pays industrialisés. Les principaux défis sont, d'une part, de mettre en lien les récupérateurs ayant des surplus de textiles avec des recycleurs et, d'autre part, de susciter un engouement plus grand pour l'achat de textiles mis en valeur autant de la part des consommateurs que des fabricants.

C'est ainsi que les actions prioritaires identifiées par la filière sur les produits de textile et d'habillement d'ici 2008 relèvent essentiellement d'actions d'information, de sensibilisation et de développement de connaissances, de réseautage, de partage d'expertise, d'élaboration d'une stratégie de financement et enfin de développement de nouveaux marchés de mise en valeur pour les textiles.

XII. Références

Chamard & Associés, cabinet d'expertise environnementale (2006) *Plan de développement pour la mise en valeur des produits de textile et d'habillement* produit pour la filière sur les produits de textile et d'habillement, 131 p.

Développement économique et régional du Québec (MDER), octobre 2003. *La filière industrielle des textiles au Québec*, 188 p.

Développement économique et régional du Québec (MDER), décembre 2003, *La filière industrielle de l'habillement au Québec*, 168 p.

Ministère de l'Environnement du Québec, (1999). *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, 7 p.

http://www.mddep.gouv.qc.ca/matieres/mat_res/politique-mat-res-98-08.pdf

RECYC-QUÉBEC, (2005). *Répertoire québécois des récupérateurs, recycleurs et valorisateurs* (publication en ligne)

<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/rep-recuperateurs.asp>

RECYC-QUÉBEC, (2003-2006). *Documentation et comptes rendus des réunions de filière* (publications en ligne)

http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/Filiere_Textiles.asp

RECYC-QUÉBEC, (2006). *Bilan 2004 sur la gestion des matières résiduelles au Québec*, 170 p.

<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/industrie/bilan.asp>

XIII. Annexe : liste des membres de la filière (septembre 2006)

Coprésidence	
Tremblay, Guy	RECYC-QUÉBEC
Roy, Denyse	Université de Montréal, faculté de l'aménagement
Coordination	
Cliche, Jérôme	RECYC-QUÉBEC
Membres	
Beaudet, Jacques	La Commode, Fripes et trouvailles
Bergeron, Denis	Fédération québécoise des municipalités (FQM)
Brassard, Lucie	Consoltex inc.
Castro, Daniel	Fibres Leigh inc.
Corbo, Huguette et Gravel, Pierre	Ville de Montréal
Cossette, Gilles	Centre de récupération et de recyclage du textile (CERTEX)
Desrochers, Martial	Réseau des ressourceries du Québec
De Grâce, Jean-Philippe et Boily, Jacques	Fondation québécoise de la déficience intellectuelle
El-Dada, Rania	Armée du Salut
Gauthier, Marie-Paule et Dion, Gérard	Société Saint-Vincent de Paul de Montréal
Guerra-Sauvé, Diane et Marois, Charles	Village des valeurs
Guindon, Charles	Chantier de l'économie sociale
Hébert-Rioux, Mari-Sol	Union des municipalités du Québec (UMQ)
Kupfert, Jack	Cie internationale de recyclage des textiles inc.
Lavoie, Alain	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Legault, Pierre	Renaissance Montréal
Rouleau, Michel	Préventex
Savoie, Patrice	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Sirois, Jacinthe	Atelier du Chômeur
Tourangeau, Sophie	Institut canadien des textiles
Tremblay, Gérald	Coderr-02
Vermeersch, Olivier	Groupe CTT - Centre de technologies textiles et géosynthétiques

Remerciements

RECYC-QUÉBEC tient à remercier chaleureusement les membres de la filière sur les produits de textile et d'habillement et ses collaborateurs qui ont contribué à la production du *Plan d'action de la filière sur les produits de textile et d'habillement*.

Coordination, réalisation et rédaction

Monsieur Jérôme Cliche, RECYC-QUÉBEC

Supervision

Monsieur Guy Tremblay, RECYC-QUÉBEC

Collaboration

Les membres de la filière sur les produits de textile et d'habillement

Monsieur André Delisle, Transfert Environnement

Madame Stella Anastasakis, Transfert Environnement

Monsieur Jean-Louis Chamard, Chamard & associés

Révision linguistique

Madame Diane Simard, RECYC-QUÉBEC

Madame Mireille Plamondon, RECYC-QUÉBEC

Conception graphique de la page couverture et photographies

SOLINOV inc.

Mme Martine Forand, KREBS GRAPHISME

Fondation québécoise de la déficience intellectuelle



SIÈGE SOCIAL

**420, boulevard Charest Est, bureau 200
Québec (Québec) G1K 8M4
Téléphone : (418) 643-0394
Télécopieur : (418) 643-6507**

BUREAU DE MONTRÉAL

**7171, rue Jean-Talon Est, bureau 200
Anjou (Québec) H1M 3N2
Téléphone : (514) 352-5002
Télécopieur : (514) 873-6542**

**CENTRE DE RÉFÉRENCE SUR LA GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**Ligne d'information (sans frais) :
1-800-807-0678**

**Ligne d'information (région de Montréal) :
(514) 351-7835**

**Adresse Internet de la ligne d'information :
info@recyc-quebec.gouv.qc.ca**

Site Internet : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca